

POUR UNE  
VILLE PROPRE  
FAITES COMME  
CHEZ VOUS !

## Ayez les bons réflexes !

135€

d'amende

Je jette mes mégots, mes déchets et mes chewing-gums dans les poubelles dédiées.



68€

d'amende

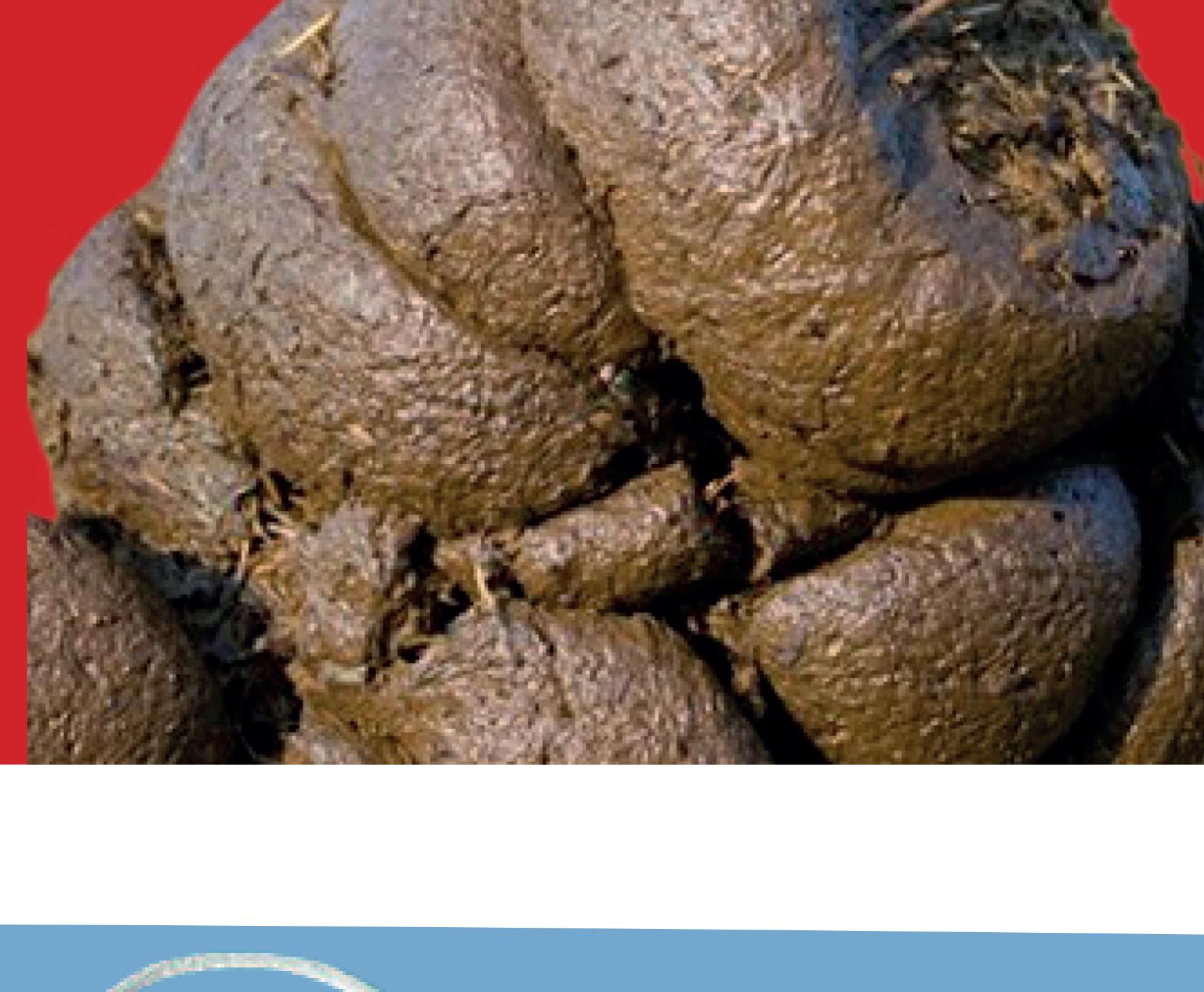
Je ne donne pas de nourriture aux animaux afin d'éviter la prolifération des nuisibles (rongeurs, cafards...).



135€

d'amende

Je ramasse les déjections de mon chien.



135€

d'amende

Je jette mes masques dans les poubelles dédiées.



35€

d'amende



J'utilise la déchèterie pour y déposer mes encombrants, végétaux, gravats, cartons, déchets toxiques ou dangereux.



11€

d'amende

Je ne dégrade pas l'espace public avec des graffitis.

